

Communauté de Communes du

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint
Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/188 *JT***EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 16 décembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 décembre 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud, Jean-Pierre Athenoux.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Véronique Ménéghin Caprio à Caroline Fiorucci, Gilles Cleret à David Piccarretta, Gilles Barbe à Pierre Suzzarini, Freddy Riotton à Hélène Rossi,

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ISERE DANS LE CADRE DE L'OPERATION « ACCOMPAGNEMENT RENFORCE VERS L'EMPLOI »

La Communauté de Communes du Trièves mène depuis plusieurs années une action d'insertion sociale et professionnelle en direction des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) avec le concours des autres acteurs et partenaires départementaux (France Travail, collectivités locales, associations, etc.) œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Dans le cadre de travail partenarial avec le Département de l'Isère, la CCT effectue chaque année une demande de subvention auprès du Département permettant de mettre en œuvre une opération intitulée « Accompagnement renforcé vers l'emploi » auprès des allocataires du RSA.

Comme chaque année, la présente demande de subvention fera l'objet d'une convention afin de définir les obligations de chacun des cocontractants, de définir le contenu de l'opération et ses modalités de mises en œuvre.

Pour l'année 2025, il est proposé de solliciter le Département de l'Isère à hauteur de **28 500€** selon le plan de financement suivant :

Dépenses en euros		Recettes en euros		
Coût total du poste (salaire chargé)	28 500 €	Département	28 500 €	100%
Total	28 500 €		28 500 €	100%

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à solliciter le Département de l'Isère à hauteur de 28 500 € selon le plan de financement défini ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 16 décembre 2024

Le Président

Jérôme FAUCCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 18/12/24 et de sa publication le 18/12/24